

N° 75-006-X au catalogue
ISSN 2291-0859
ISBN 978-0-660-75867-1

Regards sur la société canadienne

L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada

par Étienne Lemyre

Date de diffusion : le 28 mars 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada

par Étienne Lemyre

Aperçu de l'étude

Cette étude examine la langue parlée à la maison en fonction du parcours scolaire et de la composition linguistique des couples. En particulier, l'étude porte sur l'adoption ou la rétention comme langue parlée le plus souvent à la maison d'une langue officielle du Canada en situation minoritaire – c'est-à-dire l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces du pays et dans les territoires. L'étude se fonde sur les données provenant de l'appariement du Système d'information sur les étudiants postsecondaires avec le Recensement de la population de 2021 et les renseignements du Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, et porte spécifiquement sur les diplômés âgés de 18 à 30 ans en 2021. Puisque la langue parlée à la maison est la langue qui est susceptible d'être transmise à la génération suivante, la rétention ou l'adoption des langues minoritaires à la maison est donc importante pour leur préservation.

- Au Québec, la majorité (95 %) des diplômés de langue maternelle anglaise ont fréquenté au moins un établissement de langue anglaise ou bilingue au cours de leur scolarité, et près des trois quarts (74 %) ont fréquenté un établissement où l'anglais est une langue d'enseignement à la fois au primaire, au secondaire et au postsecondaire.
- Au Canada hors Québec, 93 % des diplômés de langue maternelle française ont fréquenté au moins un établissement de langue française ou bilingue durant leur scolarité. Toutefois, en comparaison avec les diplômés de langue anglaise au Québec, une proportion moins élevée (61 %) de diplômés ont fait leurs études dans des établissements où le français est une langue d'enseignement, du primaire jusqu'au postsecondaire. Plusieurs diplômés (22 %) ont également fréquenté des écoles de langue française, au primaire et au secondaire, bien qu'ils aient réalisé des études postsecondaires en anglais.
- Les diplômés de langue maternelle française au Nouveau-Brunswick (81 %) étaient nettement plus susceptibles d'avoir fréquenté des établissements où le français est une langue d'enseignement, à la fois au primaire, au secondaire et au niveau postsecondaire, que ceux des provinces de l'Ouest et des territoires (40 %).
- Au Canada hors Québec, la proportion de diplômés de langue maternelle française en couple avec un conjoint ou une conjointe de langue maternelle française (couple endogame) était trois fois plus élevée parmi les diplômés ayant suivi des études postsecondaires dans un établissement de langue française ou bilingue (66 %) que parmi ceux ayant étudié uniquement dans des établissements postsecondaires de langue anglaise (22 %).
- Les diplômés en couple avec une personne de langue maternelle minoritaire, et ayant étudié dans un établissement de langue officielle minoritaire ou bilingue au niveau postsecondaire, étaient plus susceptibles de parler la langue minoritaire à la maison après leurs études que les autres diplômés.

Introduction

Le continuum en éducation dans une langue officielle minoritaire réfère à la possibilité pour les personnes d'expression anglaise au Québec et d'expression française au Canada hors Québec de réaliser tout leur parcours scolaire dans leur langue, du primaire jusqu'à l'université. Le développement et la préservation d'établissements scolaires où l'enseignement est offert en anglais au Québec et en français au Canada hors Québec sont des priorités parmi les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Par ailleurs, le [Plan d'action sur les langues officielles du Canada 2023-2028](#) souligne que « *les institutions éducatives des communautés de langue officielle en situation minoritaire, telles que les garderies, les écoles primaires et secondaires et les universités et collèges, sont essentielles pour le transfert linguistique et culturel* » entre les générations, en plus de leur apport à la formation d'une main-d'œuvre bilingue et qualifiée.

Dans l'enfance, comme dans la vie adulte, les établissements scolaires sont des lieux de consolidation des apprentissages linguistiques¹ et d'apprentissage de nouvelles langues. Ils peuvent également jouer un rôle dans la construction de l'identité². Au Canada, la possibilité de faire des études dans des établissements scolaires de langue

officielle minoritaire fait d'ailleurs l'objet de revendications depuis des décennies. Depuis 1982, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* encadre le droit à une éducation en français au Canada hors Québec³, de même qu'à une instruction en anglais au Québec⁴. Toutefois, l'article 23 n'encadre que le primaire et le secondaire, et n'offre aucune protection au niveau postsecondaire.

En 2021, des renseignements ont été recueillis sur la langue d'instruction aux niveaux primaire et secondaire pour la toute première fois dans le recensement de la population. Les résultats de ce recensement ont montré l'existence d'une forte relation entre la scolarité primaire et secondaire en langue minoritaire et le bilinguisme français-anglais à l'âge adulte⁵. D'autres études ont également montré l'existence d'un lien entre la langue d'enseignement au collège et à l'université et la langue de travail après les études⁶. Par ailleurs, bien que la langue d'enseignement au primaire et au secondaire soit moins fortement associée à la langue de travail après les études, le cumul des ordres d'enseignement dans une langue donnée est quant à lui associé à une plus forte probabilité de travailler dans cette langue⁷. Malgré ces nouvelles connaissances, le lien entre la langue d'enseignement au sein des établissements scolaires fréquentés et d'autres

caractéristiques linguistiques des diplômés, dont la langue parlée à la maison après les études, demeure un sujet à explorer⁸ et sera donc le sujet de la présente étude.

L'étude se fonde sur les données provenant de l'appariement des données administratives du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)⁹ à celles du Recensement de la population de 2021. Cela permet de combiner les données censitaires portant sur la scolarité primaire et secondaire aux renseignements du SIEP sur la scolarité postsecondaire des diplômés. À partir de cet ensemble de données, l'étude examine les parcours scolaires, du primaire jusqu'au postsecondaire, de 1,5 million de jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans, et ce selon la langue d'enseignement des établissements scolaires fréquentés au Canada et la première langue apprise dans l'enfance (langue maternelle). L'étude examine ensuite la composition linguistique des couples formés par les diplômés, de même que sa relation avec la langue parlée le plus souvent à la maison par ces derniers après leurs études.

De plus amples renseignements sur la population cible de cette étude et sur la catégorisation des établissements scolaires en fonction de leur langue d'enseignement se trouvent dans l'encadré « [Sources de données, méthodes et définitions](#) ».

Ordres d'enseignement et parcours scolaires

Cette étude examine la scolarité effectuée dans les établissements de langue officielle minoritaire, c'est-à-dire dans les établissements scolaires de langue française pour les résidents du Canada hors Québec, et dans les établissements scolaires de langue anglaise pour les résidents du Québec. L'étude porte sur la langue officielle d'enseignement des établissements scolaire fréquentés au cours de la scolarité, et non sur la langue des programmes que les diplômés ont suivis. Dans la présente analyse, trois ordres d'enseignement sont examinés : le primaire, le secondaire et le postsecondaire.

Le premier ordre d'enseignement, qui est obligatoire pour les enfants, est le **primaire**¹⁰. Un diplômé est considéré avoir fréquenté une école primaire de langue officielle minoritaire s'il a fréquenté une telle école¹¹ pendant au moins une année au Canada.

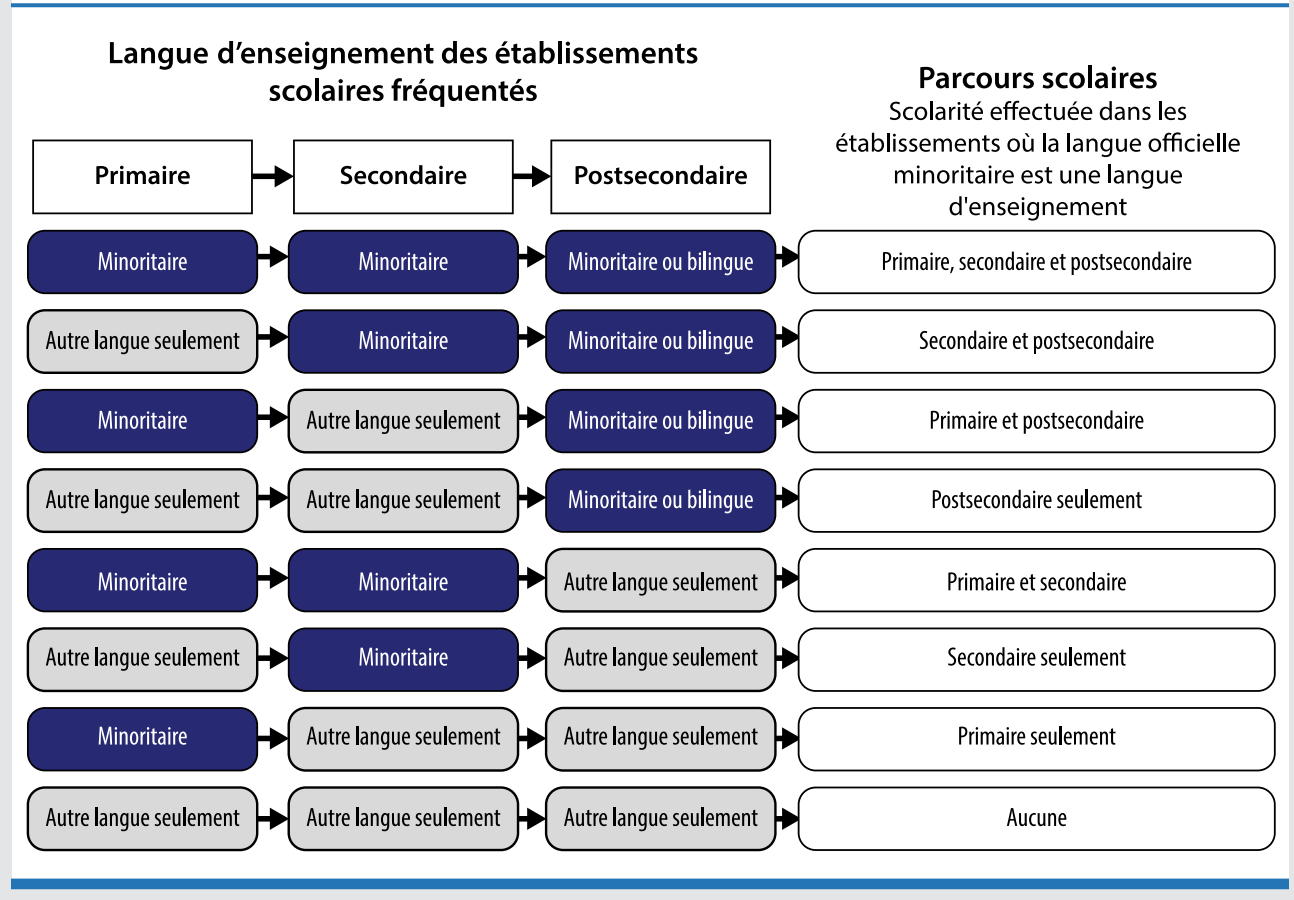
Le second ordre d'enseignement du parcours scolaire est le **secondaire**. Un diplômé est considéré avoir fréquenté une école secondaire de langue officielle minoritaire s'il a fréquenté une telle école¹² pendant au moins une année au Canada.

Le troisième et dernier ordre d'enseignement est le **postsecondaire**. Cet ordre d'enseignement inclut les études réalisées dans les collèges et les universités. Un diplômé est considéré avoir effectué des études postsecondaires dans un établissement de langue officielle minoritaire s'il a obtenu au moins un titre scolaire décerné par un collège ou une université au Canada, où la langue minoritaire peut être la langue d'enseignement ou l'une des langues d'enseignement (établissements bilingues)¹³. Cela inclut les diplômés qui ont fréquenté un établissement bilingue où la langue minoritaire est l'une des langues d'enseignement, mais qui n'ont pas suivi un programme dans cette langue.

La figure 1 présente les différents parcours que les diplômés postsecondaires peuvent avoir emprunté au cours de leur scolarité.

La durée de chaque ordre d'enseignement peut varier selon le programme d'études, l'établissement ou le système scolaire de la province ou du territoire. Par ailleurs, il est aussi possible que les diplômés aillent fréquenté à la fois des établissements de langue officielle minoritaire, des établissements bilingues, et d'autres types d'établissement pour un même ordre d'enseignement.

Figure 1
Parcours scolaires au sein des établissements de langue officielle minoritaire



La proportion de diplômés ayant fréquenté un établissement scolaire où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement est plus élevée au postsecondaire qu'au primaire et au secondaire, excepté parmi les diplômés de langue maternelle française au Canada hors Québec

En 2021, on comptait environ 1,5 million de diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans au Canada¹⁴. Parmi ces diplômés, 79 000 avaient déclaré avoir appris une langue officielle en situation minoritaire (c.-à-d. l'anglais au Québec et le français au Canada hors Québec) comme première langue dans l'enfance (langue maternelle). Au Québec, le nombre de diplômés de langue maternelle anglaise s'élevait à 43 000 diplômés, ce qui représente 11 % de l'ensemble des diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans dans la province. Au Canada hors Québec, on comptait un total de 36 000 diplômés de langue maternelle française; ceux-ci représentaient 3 % des jeunes diplômés postsecondaires hors Québec.

Au Québec, comme dans le reste du Canada, la proportion de jeunes diplômés postsecondaires ayant fréquenté un établissement scolaire où la langue officielle en situation minoritaire est une langue d'enseignement variait à la fois en fonction de la langue maternelle et de l'ordre d'enseignement (primaire, secondaire ou postsecondaire).

Au Québec, la fréquentation d'un établissement offrant l'enseignement en anglais augmentait avec le niveau de scolarité. Par exemple, la proportion de diplômés de langue maternelle anglaise ayant fréquenté un établissement où l'anglais

est une langue d'enseignement passait de 79 %, au primaire et au secondaire, à 93 % lors des études postsecondaires (graphique 1). On retrouvait les mêmes tendances parmi les diplômés de langue maternelle française et ceux ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (langue tierce). La différence entre les ordres d'enseignement était toutefois plus marquée parmi les diplômés de langue tierce, ceux-ci étant plus de deux fois plus susceptibles d'avoir étudié dans un établissement de langue anglaise ou bilingue au niveau postsecondaire (56 %) que dans une école de langue anglaise au secondaire (27 %). Cet écart s'explique entre autres par les règles d'admissibilité plus restrictives aux écoles primaires et secondaires de langue anglaise au Québec.

Au Canada hors Québec, les tendances diffèrent de celles observées au Québec pour les diplômés de langue maternelle en situation minoritaire. En effet, contrairement aux autres groupes, les diplômés de langue maternelle française étaient moins susceptibles d'avoir étudié dans un établissement de langue française ou bilingue au niveau postsecondaire (66 %) que dans une école de langue française au primaire (90 %) ou au secondaire (84 %). Ce résultat s'explique entre autres par le fait que la proximité des établissements postsecondaires de langue française ou bilingues varie de façon importante d'une région à l'autre au Canada hors Québec. Par exemple, les études collégiales ou universitaires dans certains programmes ne sont offertes que par des établissements de langue anglaise dans certaines régions, certaines provinces et certains territoires.

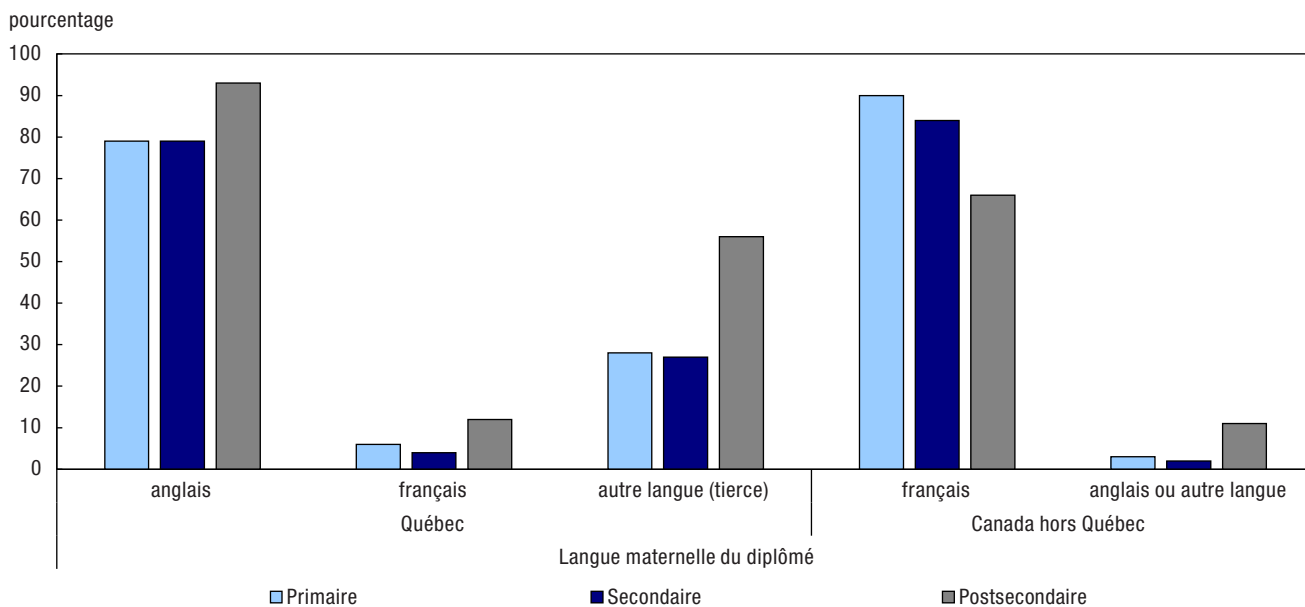
Parmi les diplômés de langue maternelle française au Canada hors Québec ayant obtenu un titre

scolaire décerné par un établissement postsecondaire où le français est une langue d'enseignement, la majorité ont étudié dans un établissement unilingue de langue française (77 %) ; le reste des diplômés ont quant à eux étudié dans un établissement bilingue, où le français et l'anglais sont les deux langues d'enseignement. Au sein des établissements bilingues, il n'est toutefois pas possible de déterminer si les diplômés ont étudié en français. Néanmoins, une autre source de données montre que la majorité des étudiants en situation minoritaire qui faisaient des études dans un établissement postsecondaire de langue officielle minoritaire ou bilingue, étudiaient dans la langue minoritaire. L'encadré « [Langue d'enseignement des établissements postsecondaires et langue des études](#) » fournit de plus amples renseignements au sujet de la concordance entre la langue d'enseignement des établissements postsecondaires et la langue des programmes suivis par les diplômés.

Au Canada hors Québec, la proportion de diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce¹⁵ ayant fréquenté un établissement où le français est une langue d'enseignement était quant à elle plus élevée au niveau postsecondaire (11 %) qu'aux niveaux primaire (3 %) ou secondaire (2 %). Cette plus forte participation au niveau postsecondaire est attribuable à la fréquentation des universités bilingues¹⁶, où le français et l'anglais sont les deux langues d'enseignement. Parmi les diplômés de langue maternelle anglaise ou tierce ayant fréquenté un établissement bilingue, moins d'un cinquième pouvaient soutenir une conversation en français en 2021 (17 %), ce qui suggère que la plupart d'entre eux n'ont pas suivi de programme d'études en français au sein de ces établissements.

Graphique 1

Pourcentage de diplômés ayant fait des études au sein d'établissements scolaires où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement, selon l'ordre d'enseignement et la langue maternelle des diplômés, 2021



Note : Comprend les diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans, ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada, entre 2010 et 2020.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

Langue d'enseignement des établissements postsecondaires et langue des études

Au Canada, plusieurs collèges et universités offrent des programmes dans une seule langue officielle, soit le français ou l'anglais, alors que d'autres établissements sont bilingues, offrant des programmes dans les deux langues officielles. Dans certaines régions, les établissements bilingues sont les seuls à offrir des programmes postsecondaires dans la langue officielle en situation minoritaire.

Les données du SIEP ne permettent pas de déterminer la langue des programmes suivis par les diplômés. Toutefois, des résultats provenant de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire (EPLOSM) de 2022 nous renseignent sur la concordance entre la langue d'enseignement des établissements postsecondaires et la langue des programmes suivis par les étudiants. En effet, une majorité des adultes de langue officielle en situation minoritaire¹⁷, aux études dans un établissement postsecondaire de langue officielle minoritaire ou bilingue au cours de l'année scolaire 2021-2022, avaient la langue minoritaire comme principale langue d'études.

Au Québec, 97 % des adultes de langue anglaise qui fréquentaient un établissement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue étudiaient principalement en anglais, ou aussi souvent en anglais qu'en français. Au Canada hors Québec, 85 % des adultes de langue française fréquentant un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue avaient le français comme principale langue d'études, seul ou en combinaison avec l'anglais. En particulier, 70 %¹⁸ des adultes de langue française fréquentant un établissement postsecondaire bilingue étudiaient principalement en français, ou aussi souvent en français qu'en anglais.

La quasi-totalité des diplômés ayant comme langue maternelle une langue officielle en situation minoritaire ont fréquenté au moins un établissement où la langue minoritaire est une langue d'enseignement au cours de leur parcours scolaire

La vaste majorité des diplômés ayant comme langue maternelle une langue officielle en situation minoritaire ont étudié dans un établissement de langue officielle minoritaire ou bilingue au cours

de leur scolarité. En effet, 95 % des diplômés de langue maternelle anglaise au Québec et 93 % des diplômés de langue maternelle française au Canada hors Québec ont fréquenté au moins un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement au cours de leurs études (tableau 1).

Au Québec, près des trois quarts des diplômés de langue maternelle anglaise ont étudié dans un établissement où l'anglais est une langue d'enseignement à la fois au primaire, au secondaire

et au postsecondaire (74 %). En comparaison, au Canada hors Québec, une plus faible proportion de diplômés de langue maternelle française (61 %) ont fréquenté un établissement où le français est une langue d'enseignement du primaire jusqu'au niveau postsecondaire. Néanmoins, un peu plus d'un cinquième (22 %) des diplômés de langue maternelle française hors Québec ont fréquenté des écoles de langue française au primaire et au secondaire, bien qu'ils aillent poursuivre leurs études postsecondaires dans un ou des établissements de langue anglaise.

Tableau 1
Répartition des diplômés, selon le parcours scolaire au sein des établissements primaires, secondaires et postsecondaires où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement et la langue maternelle des diplômés, 2021

	Langue maternelle du diplômé				
	Québec			Canada hors Québec	
	anglais	français	autre langue (tierce)	français	anglais ou autre langue (tierce)
Fréquentation d'établissements où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement	pourcentage				
Total	100	100	100	100	100
A fréquenté au moins un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement	95	15	60	93	13
À la fois au primaire, au secondaire et au postsecondaire	74	2	23	61	0
Au secondaire et au postsecondaire seulement	4	0	2	0	0
Au primaire et au postsecondaire seulement	3	1	2	2	0
Au postsecondaire seulement	12	9	30	3	10
Au primaire et secondaire	1	1	2	22	2
Au secondaire seulement	0	1	0	0	0
Au primaire seulement	1	2	1	5	1
N'a fréquenté aucun établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement	5	85	40	7	87

Note : Comprend les diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans, ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada entre 2010 et 2020.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

Au Québec, parmi les diplômés de langue maternelle tierce, le parcours scolaire le plus fréquent était la fréquentation d'un établissement de langue anglaise ou bilingue au postsecondaire seulement. En fait, 30 % des diplômés de langue maternelle tierce ont emprunté ce parcours, comparativement à 9 % des diplômés de langue maternelle française et 12 % des diplômés de langue maternelle anglaise.

Certains groupes de diplômés de langue maternelle tierce étaient toutefois plus susceptibles que la moyenne d'avoir fréquenté des établissements où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement, à la fois au primaire, au secondaire et au postsecondaire. C'était le cas, par exemple, des diplômés de langue maternelle grecque (50 %), tamoule (53 %) et italienne (77 %) au Québec, et de langue maternelle arabe (5 %) au Canada hors Québec.

Au Canada hors Québec, le parcours scolaire au sein des établissements de langue française ou bilingues varie en fonction du lieu de résidence et du lieu de naissance des diplômés

Les diplômés de certaines régions du pays étaient plus susceptibles d'avoir fréquenté un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement au cours de leur parcours scolaire, notamment ceux des régions où le poids démographique de la population en situation minoritaire est supérieur à la moyenne, comme c'est le cas au Nouveau-Brunswick. Dans cette province, la quasi-totalité des diplômés de langue maternelle française ont fréquenté au moins un établissement de langue française ou bilingue au cours de leur

scolarité (98 %). Par ailleurs, plus de 81 % des diplômés de langue maternelle française ont fréquenté un établissement où le français est une langue d'enseignement à la fois au primaire, au secondaire et au postsecondaire, ce qui est plus du double ce qui est observé dans les provinces de l'Ouest et les territoires (40 %) ¹⁹.

Étant donné que l'étude repose sur le lieu de résidence en 2021, il est possible que celui-ci ne corresponde pas au lieu où les études ont été réalisées. Certains diplômés ont pu changer de province ou de territoire de résidence avant ou au cours de leur scolarité, et d'autres ont pu déménager après la fin de leurs études postsecondaires, par exemple afin d'obtenir un emploi ²⁰. Ainsi, les parcours scolaires variaient également en fonction du lieu de naissance des diplômés ²¹. Par exemple, au Canada hors Québec, les diplômés de langue maternelle française nés à l'étranger, mais arrivés au pays avant l'âge de onze ans, étaient deux fois moins susceptibles d'avoir fréquenté un établissement où le français est une langue d'enseignement à la fois au primaire, au secondaire et au postsecondaire (31 %) que les diplômés nés au Québec (63 %) ou au Canada hors Québec (62 %).

Par ailleurs, dans les provinces de l'Ouest canadien et dans les territoires, de même que dans les provinces de l'Atlantique hors Nouveau-Brunswick, les diplômés de langue maternelle française nés au Québec étaient nettement plus susceptibles d'avoir fréquenté des établissements où le français est une langue d'enseignement à la fois au primaire, au secondaire et au postsecondaire (62 % et 72 %, respectivement) que les diplômés nés au Canada hors Québec (26 %

et 31 %, respectivement). De tels écarts n'étaient pas observés au Nouveau-Brunswick ni en Ontario.

Les diplômés ayant étudié dans un établissement de langue officielle minoritaire ou bilingue sont plus susceptibles que les autres diplômés d'être en couple avec un conjoint ou une conjointe de langue maternelle minoritaire

Les jeunes adultes vivent plusieurs transitions et changements de situation personnelle et familiale avant, pendant et après leurs études postsecondaires. Ainsi, plusieurs jeunes adultes cessent de résider chez leurs parents au cours de leur vingtaine et emménagent seuls ou avec d'autres personnes, par exemple avec un conjoint ou une conjointe ²². En 2021, un peu plus du tiers des diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans au Canada habitaient avec leur conjoint ou leur conjointe (35 %).

Le profil linguistique des conjoints ou conjointes variait selon le parcours scolaire des diplômés, les diplômés ayant étudié dans un établissement postsecondaire de langue officielle minoritaire ou bilingue étant plus susceptibles d'être en couple avec une personne de langue maternelle minoritaire que les diplômés n'ayant pas étudié dans de tels établissements. Cela était le cas pour les diplômés de langue maternelle anglaise, française ou tierce, au Québec, tout comme au Canada hors Québec. Toutefois, cette relation était particulièrement marquée parmi les diplômés de langue maternelle minoritaire.

Au Québec, 61 % des diplômés de langue maternelle anglaise ayant fréquenté un établissement postsecondaire de langue anglaise

L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada

ou bilingue étaient en couple avec une personne de langue maternelle anglaise (couple endogame) (graphique 2). À titre de comparaison, cette même proportion se chiffrait à 21 % parmi ceux qui avaient réalisé des études postsecondaires uniquement dans des établissements de langue française. À l'opposé, 74 % des diplômés de langue maternelle anglaise ayant uniquement effectué leurs études postsecondaires dans un ou des établissements de langue française étaient en couple avec une personne de langue maternelle française (couple exogame).

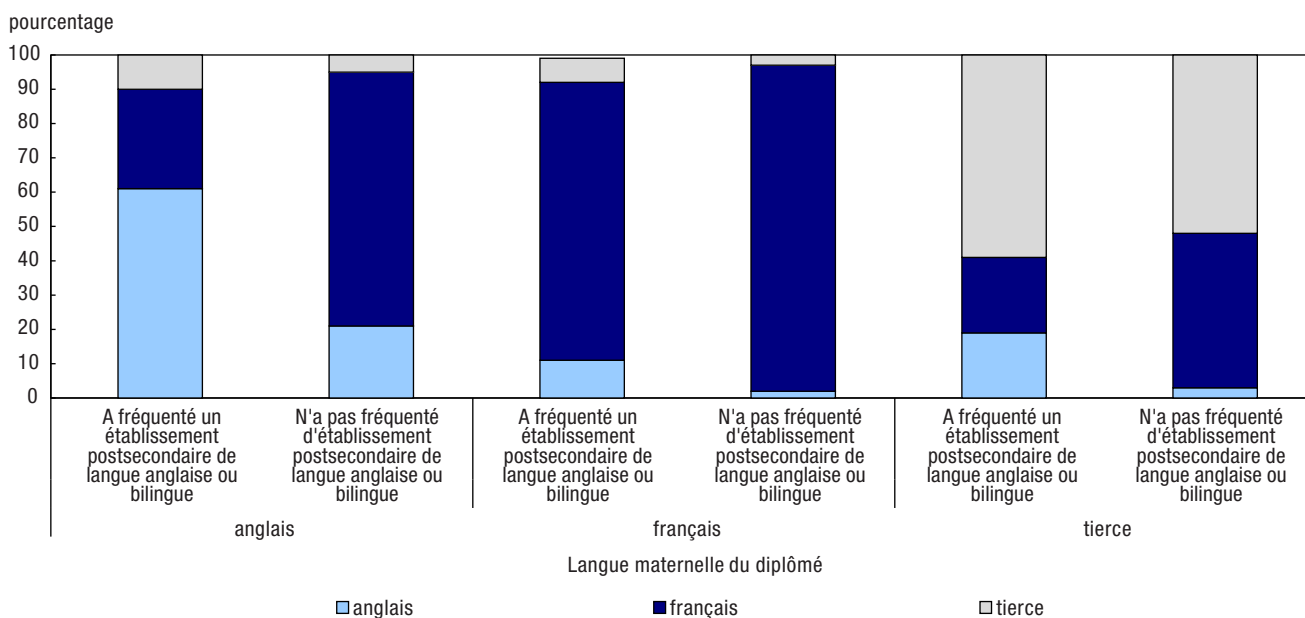
En ce qui a trait aux diplômés de langue maternelle française au Québec, la majorité étaient dans un couple endogame, qu'ils aient fréquenté un établissement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue (81 %) ou qu'ils aient fait toutes leurs études postsecondaires dans des établissements de langue française (95 %).

Au Canada hors Québec, les deux tiers (66 %) des diplômés de langue maternelle française étaient dans un couple endogame après leurs études lorsque ceux-ci avaient fréquenté un établissement de

langue française ou bilingue au niveau postsecondaire (graphique 3). Cette même proportion s'élevait à 22 % chez ceux n'ayant pas réalisé d'études postsecondaires en français. Les différences en matière de taux d'endogamie linguistique en fonction du parcours scolaire parmi les diplômés de langue maternelle française étaient semblables à celles observées dans les provinces de l'Atlantique (86 % parmi les diplômés qui ont fréquenté un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue et 36 % parmi ceux qui n'ont pas fréquenté de tels établissements), en Ontario

Graphique 2

Répartition de la langue maternelle du conjoint ou de la conjointe du diplômé, selon la langue maternelle du diplômé et sa fréquentation d'un établissement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue, Québec seulement, 2021

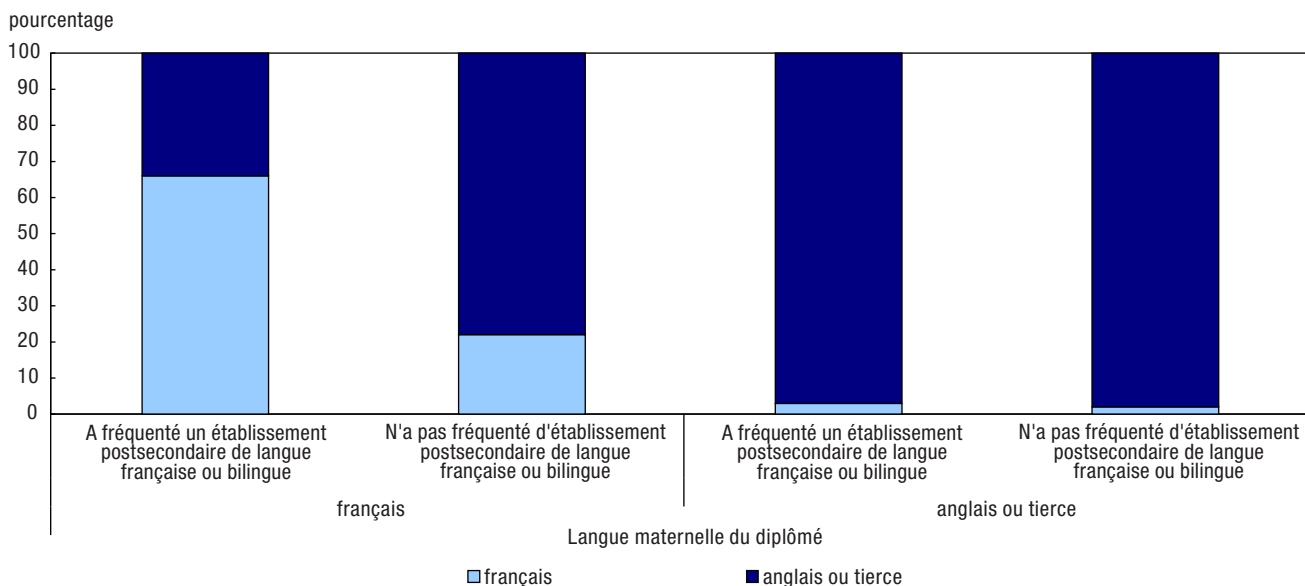


Notes : Lorsque les données sont additionnées ou combinées, la valeur totale peut ne pas correspondre aux valeurs individuelles, car les totaux et les sous-totaux sont arrondis séparément. Comprend les diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans, ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada, entre 2010 et 2020, et exclut les conjoints et conjointes de langues maternelles multiples.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

Graphique 3

Répartition de la langue maternelle du conjoint ou de la conjointe du diplômé, selon la langue maternelle du diplômé et sa fréquentation d'un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue, Canada hors Québec, 2021



Notes : Lorsque les données sont additionnées ou combinées, la valeur totale peut ne pas correspondre aux valeurs individuelles, car les totaux et les sous-totaux sont arrondis séparément. Comprend les diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans, ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada, entre 2010 et 2020, et exclut les conjoints et conjointes de langues maternelles multiples.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

(57 % et 22 %), ainsi que dans les provinces de l'Ouest et les territoires (42 % et 13 %).

La langue parlée par les diplômés à la maison après leurs études varie selon la langue maternelle de leur conjoint ou de leur conjointe

Un facteur déterminant dans l'adoption ou le maintien d'une langue minoritaire comme langue d'usage à la maison est la langue du conjoint ou de la conjointe de la personne²³. De plus, parmi les couples ayant un enfant, la langue

parlée à la maison par les parents sera généralement la langue qui sera transmise à la génération suivante²⁴.

Les diplômés en couple avec une personne de langue maternelle minoritaire sont plus susceptibles de parler la langue minoritaire le plus souvent à la maison que les personnes en couple avec un conjoint ou une conjointe ayant une autre langue maternelle. Ceci est particulièrement le cas chez les diplômés ayant étudié dans un établissement postsecondaire de langue officielle minoritaire ou bilingue.

Au Québec, 89 % des diplômés de langue maternelle anglaise en couple parlaient en anglais le plus souvent à la maison (tableau 2). Cette proportion était plus élevée parmi les diplômés en couple avec une personne de langue maternelle anglaise (98 %) que chez ceux en couple avec une personne de langue maternelle française (70 %). Toutefois, parmi ceux dans un couple endogame, cette proportion était plus faible (60 %) lorsque le diplômé avait uniquement étudié dans des établissements de langue française ou bilingues au postsecondaire.

Tableau 2

Proportion de diplômés qui parlaient anglais le plus souvent à la maison, selon la langue maternelle du diplômé, la langue maternelle de son conjoint ou de sa conjointe, et la fréquentation d'un établissement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue, Québec seulement, 2021

Langue maternelle du diplômé et de son conjoint ou de sa conjointe	Total	A fréquenté un établissement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue	N'a pas fréquenté un établissement postsecondaire de langue anglaise ou bilingue
		pourcentage	
Total - Diplômés de langue anglaise	89	95	34
Conjoint ou conjointe de langue anglaise	98	99	60
Conjoint ou conjointe de langue française	70	83	23
Conjoint ou conjointe de langue tierce	96	X	X
Total - Diplômés de langue française	4	20	2
Conjoint ou conjointe de langue anglaise	54	78	40
Conjoint ou conjointe de langue française	1	8	1
Conjoint ou conjointe de langue tierce	24	46	17
Total - Diplômés de langue tierce	42	66	13
Conjoint ou conjointe de langue anglaise	92	X	X
Conjoint ou conjointe de langue française	20	47	5
Conjoint ou conjointe de langue tierce	43	62	16

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : La langue "la plus souvent parlée à la maison" fait référence à la langue parlée de façon prédominante ou le plus souvent à égalité avec une autre langue.

Comprend les diplômés postsecondaires en couple âgés de 18 à 30 ans, pouvant soutenir une conversation en anglais, et ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada, entre 2010 et 2020.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

On retrouve des tendances similaires au Canada hors Québec. En effet, les diplômés dans un couple endogame (88 %) étaient nettement plus susceptibles que de diplômés dans un couple exogame (19 %) de parler en français le plus souvent à la maison (tableau 3), en particulier lorsque le diplômé avait poursuivi

des études postsecondaires dans un établissement de langue française ou bilingue (92 %).

En somme, la langue maternelle du conjoint ou de la conjointe, de même que la fréquentation d'un établissement de langue minoritaire ou bilingue au niveau

postsecondaire, était toutes deux fortement corrélées à la langue le plus souvent parlée à la maison après les études. En effet, la majorité des diplômés de langue officielle minoritaire, en situation de rétention linguistique après leurs études, étaient dans un couple endogame et avaient étudié

Tableau 3

Proportion de diplômés qui parlaient français le plus souvent à la maison, selon la langue maternelle du diplômé, la langue maternelle de son conjoint ou de sa conjointe, et la fréquentation d'un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue, Canada hors Québec, 2021

Langue maternelle du diplômé et de son conjoint ou de sa conjointe	Total	A fréquenté un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue	N'a pas fréquenté d'établissement postsecondaire de langue française ou bilingue
		pourcentage	
Total - Diplômés de langue française	56	70	22
Conjoint ou conjointe de langue française	88	92	61
Conjoint ou conjointe de langue anglaise ou tierce	19	27	11
Total - Diplômés de langue anglaise ou tierce	2	4	1
Conjoint ou conjointe de langue française	17	28	12
Conjoint ou conjointe de langue anglaise ou tierce	1	1	0

Notes : La langue "la plus souvent parlée à la maison" fait référence à la langue parlée de façon prédominante ou le plus souvent à égalité avec une autre langue.

Comprend les diplômés postsecondaires en couple âgés de 18 à 30 ans, pouvant soutenir une conversation en français, et ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada entre 2010 et 2020.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

dans un établissement de langue officielle minoritaire ou bilingue au niveau postsecondaire (77 % au Canada hors Québec et 62 % au Québec). Chez les autres groupes de diplômés, ceux qui avaient adopté la langue minoritaire comme langue parlée le plus souvent à la maison présentaient une plus grande diversité de parcours.

Bien que certains changements de langue parlée à la maison puissent survenir à l'âge adulte, la plupart surviennent dans l'enfance²⁵. Le parcours scolaire ou le fait d'être en couple avec une personne de langue minoritaire ne sont donc pas nécessairement la cause d'un changement de langue parlée à la maison, mais sont peut-être plutôt le reflet de changements linguistiques survenus plus tôt dans la vie des diplômés, changements qui ont par la suite guidé les choix scolaires et la formation des couples.

Conclusion

Cette étude examine la langue parlée à la maison en fonction du parcours scolaire et de certaines caractéristiques des jeunes diplômés postsecondaires après leurs études. Elle porte plus spécifiquement sur la fréquentation des établissements de langue anglaise ou bilingues au Québec et la fréquentation des établissements de langue française ou bilingues au Canada hors Québec des diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans en 2021.

La proportion de diplômés ayant fréquenté des établissements de langue officielle minoritaire ou bilingues pendant leur scolarité variait selon l'ordre d'enseignement, la langue maternelle, ainsi que selon la province de résidence. Les diplômés dont la langue maternelle est une langue officielle en situation minoritaire étaient plus susceptibles

d'avoir fréquenté un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement que les autres diplômés au cours de leur parcours scolaire.

Parmi les diplômés de langue maternelle française, résidant au Canada hors Québec, la fréquentation d'établissements où le français est une langue d'enseignement était moins élevée au niveau postsecondaire qu'au primaire et qu'au secondaire. L'offre de programmes postsecondaires en français et à proximité est une raison qui peut expliquer un tel écart. En effet, dans certaines régions du Canada hors Québec, certains programmes d'études sont offerts uniquement par des établissements de langue anglaise.

De précédentes études ont établi l'existence de liens entre la langue de la scolarité, le bilinguisme et la langue de travail. Cette étude montre quant à elle une association entre la fréquentation d'établissements de langue officielle minoritaire ou bilingues et l'utilisation des langues officielles minoritaires à la maison. En effet, les diplômés ayant suivi des études postsecondaires dans un établissement de langue officielle minoritaire ou bilingues étaient plus susceptibles, que ceux n'ayant pas étudié dans de tels établissements, d'être en couple avec un conjoint ou une conjointe de langue maternelle minoritaire et de parler la langue minoritaire le plus souvent à la maison après leurs études.

Plusieurs raisons peuvent amener une personne à étudier dans un établissement de langue officielle minoritaire. En plus des motivations personnelles²⁶ ou des préférences linguistiques de la personne (et de ses parents pour les choix scolaires dès le primaire²⁷), notons entre autres les critères d'admissibilité, la

proximité des établissements²⁸, de même que les programmes offerts. Les parcours scolaires dans les établissements de langue officielle minoritaire ou bilingues sont le résultat cumulatif de décisions qui ont été prises à différentes étapes de la scolarité.

Le maintien et l'adoption des langues minoritaires comme langues d'usage est important pour leur préservation. En particulier, l'adoption ou la rétention du français comme langue parlée à la maison contribue au rétablissement du poids démographique de la population de langue française en situation minoritaire au Canada hors Québec²⁹, une priorité actuelle du Gouvernement du Canada.

Considérant le lien entre la langue de la scolarité et la langue parlée à la maison, les résultats de cette étude montrent l'importance de mieux comprendre la dynamique des choix scolaires en contexte linguistique minoritaire aux différents niveaux de scolarité. Par exemple, de prochaines analyses pourraient examiner les facteurs associés au choix de poursuivre des études secondaires dans une école de langue officielle minoritaire après les études primaires, puis les choix faits au postsecondaire. Par ailleurs, d'autres études pourraient aussi approfondir d'autres facettes du parcours scolaire, dont la durée de la participation aux études dans les établissements de langue officielle minoritaire, ou encore l'impact des services de garde ou du préscolaire de langue minoritaire, au cours de la petite enfance, sur le reste du parcours dans les établissements de langue officielle minoritaire.

Étienne Lemyre est analyste au Centre de démographie à Statistique Canada.

Annexe

Tableau A.1
Répartition des diplômés de langue maternelle française, selon le parcours scolaire au sein des établissements primaires, secondaires et postsecondaires où le français est une langue d'enseignement, selon la langue maternelle des diplômés, certaines régions du Canada hors Québec, 2021

Région géographique	Établissements de langue française ou bilingues fréquentés au cours du parcours scolaires				
	Total - A fréquenté au moins un établissement où le français est une langue d'enseignement	A fréquenté un établissement où le français est une langue d'enseignement au primaire, au secondaire et au postsecondaire	Autres parcours, incluant le postsecondaire ¹	Autres parcours, excluant le postsecondaire ²	N'a pas fréquenté d'établissement où le français est une langue d'enseignement
	pourcentage				
Total - Provinces de l'Atlantique	97	77	6	15	3
Nouvelle-Écosse	91	41	4	46	9
Nouveau-Brunswick	98	81	6	11	2
Total - Ontario	93	58	5	31	7
Total - Provinces de l'Ouest canadien et les territoires	86	40	7	39	14
Manitoba	91	X	X	X	X
Saskatchewan	83	X	X	X	X
Alberta	86	40	10	35	14
Colombie-Britannique	83	46	5	32	17

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Comprend les diplômés ayant fréquenté un établissement où le français est une langue d'enseignement au postsecondaire seulement, au primaire et au postsecondaire, ou au secondaire et au postsecondaire.

2. Comprend les diplômés ayant fréquenté un établissement où le français est une langue d'enseignement au primaire et au secondaire, au primaire seulement ou au secondaire seulement.

Notes : Comprend les diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans, ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada entre 2010 et 2020.

Lorsque les données sont additionnées ou combinées, la valeur totale peut ne pas correspondre aux valeurs individuelles, car les totaux et les sous-totaux sont arrondis séparément. En raison des petits nombres, les résultats ne sont pas présentés séparément pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

Tableau A.2

Répartition des diplômés, selon le parcours scolaire au sein des établissements primaires, secondaires et postsecondaires où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement, le lieu de naissance et la langue maternelle des diplômés, Québec et Canada hors Québec, 2021

	Établissements de langue officielle minoritaire ou bilingues fréquentés au cours du parcours scolaires				
	Total - A fréquenté au moins un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement	A fréquenté un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement au primaire, au secondaire et au postsecondaire	Autres parcours, incluant le postsecondaire ¹	Autres parcours, excluant le postsecondaire ²	N'a pas fréquenté d'établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement
Lieu de résidence en 2021, langue maternelle et lieu de naissance	pourcentage				
Lieu de résidence en 2021 - Québec					
Anglais					
Lieu de naissance - Québec	95	75	18	2	5
Lieu de naissance - Canada hors Québec	96	81	13	2	4
Lieu de naissance - Né à l'étranger	92	48	41	2	8
Français					
Lieu de naissance - Québec	15	2	9	4	85
Lieu de naissance - Canada hors Québec	34	5	24	5	66
Lieu de naissance - Né à l'étranger	24	2	19	3	76
Autre langue					
Lieu de naissance - Québec	63	29	30	4	37
Lieu de naissance - Canada hors Québec	85	X	X	X	X
Lieu de naissance - Né à l'étranger	53	10	39	4	47
Lieu de résidence en 2021 - Canada hors Québec					
Français					
Lieu de naissance - Québec	92	63	7	22	8
Lieu de naissance - Canada hors Québec	94	62	4	28	6
Lieu de naissance - Né à l'étranger	79	31	13	35	21
Anglais ou autre					
Lieu de naissance - Québec	27	4	11	12	73
Lieu de naissance - Canada hors Québec	13	0	10	2	87
Lieu de naissance - Né à l'étranger	18	1	14	3	82

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Comprend les diplômés ayant fréquenté un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement au postsecondaire seulement, au primaire et au postsecondaire, ou au secondaire et au postsecondaire.

2. Comprend les diplômés ayant fréquenté un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement au primaire et au secondaire, au primaire seulement ou au secondaire seulement.

Notes : Comprend les diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans, ayant obtenu au moins un titre scolaire décerné par un établissement postsecondaire public situé au Canada entre 2010 et 2020.

Lorsque les données sont additionnées ou combinées, la valeur totale peut ne pas correspondre aux valeurs individuelles, car les totaux et les sous-totaux sont arrondis séparément.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 ; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2010 à 2020 ; Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux, 2024.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Cette étude repose sur l'appariement du [Système d'information sur les étudiants postsecondaires](#) (SIEP) au Recensement de la population de 2021.

Les estimations portant sur les études effectuées dans la langue officielle minoritaire, au primaire et au secondaire, se fondent sur les données déclarées par les répondants au Recensement de la population de 2021.

Les estimations portant sur les études effectuées dans les établissements de langue officielle minoritaire ou bilingues au niveau postsecondaire se fondent quant à elles sur les données du SIEP. Le SIEP contient des renseignements administratifs sur les titres scolaires postsecondaires décernés par les collèges et universités publics du Canada, en particulier sur les titres scolaires obtenus entre 2010 et 2020. La langue d'enseignement des établissements postsecondaires fréquentés par les diplômés a été déterminée à partir de renseignements du [Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux](#).

Population cible

Cette étude porte sur environ 1,5 million de diplômés postsecondaires³⁰ âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui avaient obtenu au moins un titre scolaire décerné par un collège ou une université public canadien, et qui étaient citoyens canadiens à la fin de leurs études. Les diplômés de ce groupe d'âge étaient particulièrement susceptibles d'avoir obtenu tous leurs titres scolaires postsecondaires dans la période entre 2010 et 2020.

Parmi les diplômés résidant au Québec, 311 000 étaient de langue maternelle française, 43 000 de langue maternelle anglaise et 35 000 avaient une autre langue maternelle. Parmi les diplômés résidant au Canada hors Québec, 36 000 étaient de langue maternelle française et 1 069 000 étaient de langue maternelle anglaise ou tierce.

Les diplômés ayant déclaré différentes combinaisons de langues maternelles multiples (71 000 diplômés) ne sont pas inclus dans cette étude puisque ceux-ci ont des parcours scolaires et des caractéristiques linguistiques distincts qui leur sont propres.

Cette étude cible les diplômés qui étaient susceptibles d'avoir étudié au Canada dès le primaire, et exclut donc les diplômés arrivés au pays après l'âge de dix ans (112 000 diplômés).

Limites de l'étude

Dans cette étude, les renseignements sur la scolarité primaire et secondaire dans un établissement scolaire de langue officielle minoritaire reposent sur la déclaration des répondants au recensement, alors que les renseignements sur les études

postsecondaires reposent sur des données administratives du SIEP. Ces données n'incluent pas les études réalisées à l'extérieur du Canada.

Les diplômés ont fréquenté un établissement où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement lorsqu'ils ont fréquenté de tels établissements pendant une année au primaire ou au secondaire ou lorsqu'ils ont obtenu au moins un titre scolaire décerné par un tel établissement au postsecondaire. Les diplômés n'ont donc pas nécessairement fait toutes leurs études primaires, secondaires ou postsecondaires dans des établissements où la langue officielle minoritaire est une langue d'enseignement. Par exemple, certains diplômés ont à la fois obtenu des titres scolaires postsecondaires d'établissements de langue française et d'établissements de langue anglaise³¹.

L'étude repose sur le lieu de résidence en 2021. En raison de la mobilité interprovinciale, il est donc possible que certains diplômés aient réalisé en partie ou en totalité des études dans un établissement où l'enseignement est dans la langue minoritaire de leur province ou de leur territoire de résidence en 2021 dans une autre province ou dans un autre territoire. Cela inclut les résidents du Canada hors Québec dont la scolarité dans les établissements de langue française a été réalisée au Québec, et les résidents du Québec dont la scolarité dans les établissements de langue anglaise a été réalisée au Canada hors Québec.

Le SIEP ne permet pas de déterminer la langue des programmes suivis au postsecondaire. La langue d'enseignement des établissements postsecondaires ayant décerné les titres scolaires obtenus ne correspond pas nécessairement à la langue d'enseignement des programmes suivis. Par ailleurs, il n'est pas possible de distinguer les diplômés en fonction du campus où ont été menées les études dans le cas des universités bilingues comptant un seul campus où le français et l'anglais sont des langues d'enseignement. L'offre de cours et de programmes dans l'une ou l'autre des langues officielles varie également considérablement d'un établissement bilingue à l'autre.

Le Recensement de la population de 2021 ne permet pas de déterminer si les résidents du Québec qui ont fréquenté une école de langue anglaise au primaire ou au secondaire ont suivi un programme régulier de langue anglaise ou un programme d'immersion en français.

Enfin, en raison des limitations précédemment soulevées, et puisque la relation entre les parcours scolaires et les caractéristiques linguistiques est observée de façon transversale, à la fin des études, il n'est pas possible de confirmer l'existence d'un lien de causalité entre la langue d'instruction et la langue la plus souvent parlée à la maison.

Notes

1. Landry et Allard, 1997.
2. Gérin-Lajoie, 2020.
3. Au Canada hors Québec, les enfants ont droit à une éducation de langue française au primaire et au secondaire si un de leur parent est de langue maternelle française ou a fréquenté une école primaire de langue française au Canada, ou si l'enfant lui-même, un frère ou une sœur a fréquenté une école primaire ou secondaire de langue française au Canada.
4. Au Québec, les enfants ont droit à une éducation de langue anglaise au primaire et au secondaire si un de leur parent a fréquenté une école primaire de langue anglaise au Canada ou si l'enfant lui-même, un frère ou une sœur a fréquenté une école primaire ou secondaire de langue anglaise au Canada.
5. Lemyre, 2023.
6. Par exemple, voir Lemyre 2022.
7. Commissaire à la langue française, 2024.
8. Une limite des études ayant précédemment examiné le lien entre les études postsecondaires et la langue parlée à la maison était l'absence de renseignements sur la langue d'enseignement des établissements fréquentés. Voir Béland, 2009.
9. Avec des renseignements sur la langue d'enseignement des établissements postsecondaires provenant du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.
10. Dans les résultats du Recensement de 2021, le primaire inclut la maternelle et l'école intermédiaire, mais exclut la prématernelle et les services de garde à la petite enfance.
11. Pour les résidents du Québec, il s'agit des diplômés ayant fréquenté une école primaire de langue anglaise. Pour les résidents du Canada hors Québec, il s'agit des diplômés qui ont participé à un programme régulier de langue française offert dans une école primaire de langue française. La participation aux programmes d'immersion en français au Canada hors Québec n'est pas incluse, puisque ces programmes ne sont pas offerts dans les écoles de langue officielle minoritaire.
12. Pour les résidents du Québec, cela inclut les diplômés ayant fréquenté une école secondaire de langue anglaise. Pour les résidents du Canada hors Québec, il s'agit des diplômés qui ont participé à un programme régulier de langue française offert dans une école secondaire de langue française. La participation aux programmes d'immersion en français au Canada hors Québec n'est pas incluse, puisque ces programmes ne sont pas offerts dans les écoles de langue officielle minoritaire.
13. Pour les résidents du Québec, cela inclut les collèges et universités publics de langue anglaise ou bilingues. Pour les résidents du Canada hors Québec, cela inclut les collèges et universités publics de langue française ou bilingues.
14. Excluant les diplômés arrivés au pays après l'âge de dix ans (112 000 diplômés), lesquels étaient moins susceptibles d'avoir commencé leur parcours scolaire au Canada dès le niveau primaire. Ce nombre exclut également les diplômés ayant déclaré différentes combinaisons de langues maternelles multiples (71 000 diplômés), car ceux-ci ont des parcours scolaires et des caractéristiques linguistiques distincts qui leur sont propres.
15. Au Canada hors Québec, les parcours scolaires dans les établissements de langue française diffèrent peu entre les diplômés de langue maternelle anglaise et les diplômés ayant une langue autre que le français ou l'anglais comme langue maternelle. Les résultats pour ces deux groupes de diplômés sont donc combinés dans cette étude.
16. En fait, la quasi-totalité de ces diplômés ont obtenu un titre scolaire décerné par une université bilingue.
17. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022, y compris sur la définition de sa population cible, consultez le guide de l'utilisateur.
18. Veuillez utiliser ce pourcentage avec prudence.
19. Consultez le tableau A.1 en annexe afin d'obtenir des résultats sur les parcours scolaires des diplômés en fonction de leur province de résidence.
20. Frenette, 2024.
21. Le tableau A.2, en annexe, montre des résultats sur les parcours scolaires des diplômés en fonction de leur lieu de naissance.
22. Shaienks et Gluszynski, 2009.
23. Lepage, 2017.
24. Termote, Payeur et Thibault, 2011 et Sabourin, 2017.
25. Pépin-Filion et. coll., 2024.
26. Vieux-Fort, Pilote et Magnan, 2020.
27. Pépin-Filion, Cornelissen et Lemyre, 2024.
28. Lemyre, 2024.

29. Forgues et Guignard Noël, 2024.
30. Effectif après la pondération. Cette étude utilise la pondération du Recensement de la population de 2021. Les résultats sont représentatifs des diplômés postsecondaires âgés de 18 à 30 ans qui résidaient au Canada en 2021.
31. Par exemple, au Québec, 2 % des diplômés de langue maternelle française ont d'abord étudié dans un collège de langue anglaise puis dans une université de langue française, et 2 % des diplômés ont d'abord étudié dans un collège de langue française puis dans une université de langue anglaise. Dans un cas comme dans l'autre, ces diplômés ont participé aux études postsecondaires dans un établissement où l'enseignement est dans une langue officielle minoritaire.

Documents consultés

- Béland, Paul. 2009. « [La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique](#) », *Conseil supérieur de la langue française*.
- Commissaire à la langue française. 2024. « [Analyse de la situation du français au Québec, Études complémentaires](#) », *Commissaire à la langue française*.
- Forgues, Éric et Josée Guignard Noël. 2024. « [L'immigration seule ne rétablira pas le poids démographique des francophones hors Québec](#) », *The Conversation*.
- Frenette, Marc. 2024. « [Maintien en poste et recrutement de jeunes travailleurs qualifiés de langue officielle minoritaire dans les provinces canadiennes](#) », *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Gérin-Lajoie, Diane. 2020. « [L'éducation et les minorités de langue officielle au Canada](#) », *Administration et Éducation*, 165(1).
- Landry, Rodrigue et Réal Allard. 1997. « [L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire](#) », *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3).
- Lemyre, Étienne. 2022. « [La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-x au catalogue de Statistique Canada.
- Lemyre, Étienne. 2023. « [Le bilinguisme français-anglais au Canada : tendances récentes après cinq décennies de bilinguisme officiel](#) », *Produits analytiques, Recensement de 2021*, produit n° 98-200-x au catalogue de Statistique Canada.
- Lemyre, Étienne. 2024. « [L'attrait de l'école la plus près : proximité et fréquentation des écoles primaires de langue française dans les provinces maritimes](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-x au catalogue de Statistique Canada.
- Lepage, Jean-François. 2017. « [Plurilinguisme au sein des familles canadiennes : les langues officielles pénètrent l'espace familial des Canadiens de toutes origines](#) », *Cahiers québécois de démographie*, 46(2).
- Pépin-Filion, Dominique, Louis Cornelissen et Étienne Lemyre. 2024. « [Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire](#) », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, produit no 89-657-x au catalogue de Statistique Canada.
- Sabourin, Patrick. 2017. « [Projections démologiques des populations francophones, anglophones et allophones au Canada](#) » [Thèse de doctorat], *Institut national de la recherche scientifique*.
- Shaienks, Danielle et Tomasz Gluszynski. 2009. « [Transitions entre les études et le marché du travail chez les jeunes adultes](#) », *Documents de recherche*, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2024. « [Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire : guide de l'utilisateur, 2022](#) », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, produit n° 89-657-x au catalogue de Statistique Canada.
- Termote, Marc, Frédéric Payeur et Normand Thibault. 2011. « [Perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal \(2006-2056\)](#) », *Perspectives démologiques*.
- Vieux-Fort, Karine, Annie Pilote et Marie-Odile Magnan. 2020. « [Choisir un cégep anglophone au Québec : l'expérience de jeunes francophones](#) », *Éducation et Francophonie*, 48(1).